



APERÇU DU PROJET

Denison Mines Corp. (Denison) propose d'établir un projet d'extraction et de traitement d'uranium au moyen de la récupération in situ – [le projet de Wheeler River](#) – dans le bassin d'Athabasca, en Saskatchewan, à environ 600 kilomètres au nord de la ville de Saskatoon, et à 35 km par route au nord de l'usine de concentration de Key Lake. Le projet proposé est situé dans le territoire du Traité 10, la patrie des Métis, et dans les territoires traditionnels des Dénés, des Cris et des Métis. Il est également situé dans le district administratif du Nord de la Saskatchewan.

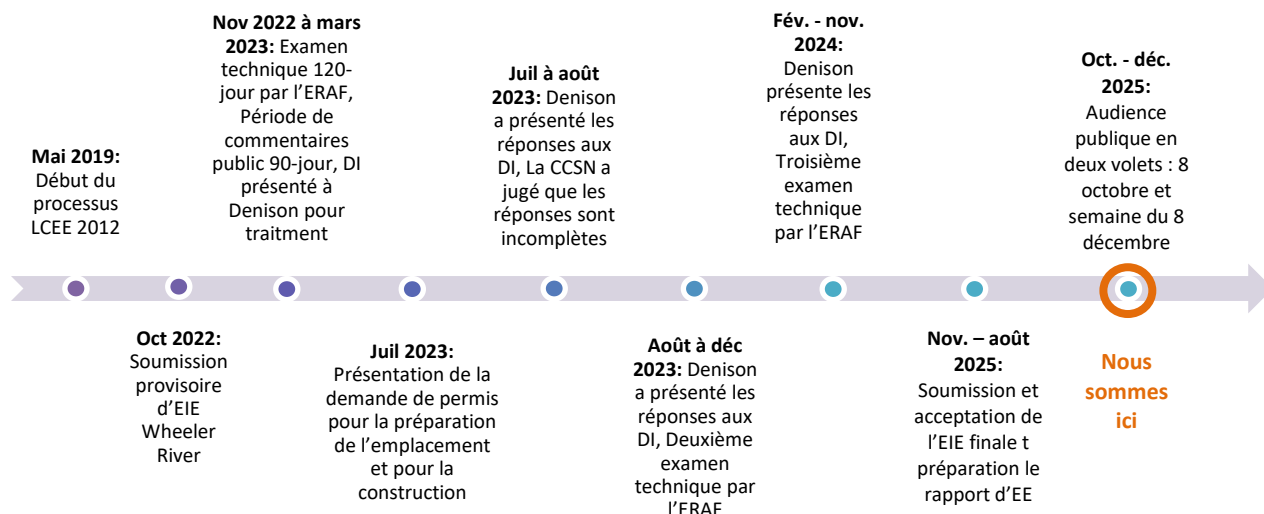
Depuis 2019, la proposition fait l'objet d'une [évaluation environnementale](#) (EE) conformément à la [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale \(2012\)](#) (LCEE 2012). En juillet 2023, Denison a soumis une demande de permis pour la préparation de l'emplacement et la construction d'une mine et d'une usine de concentration d'uranium. Une décision d'EE est requise avant qu'un permis puisse être délivré. Le projet est également assujéti à une [EE provinciale](#), conformément à la [loi sur l'évaluation environnementale de la province de Saskatchewan](#).

PROCESSUS D'EXAMEN DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Denison a soumis une version préliminaire de l'énoncé des incidences environnementales (EIE) en Octobre 2022 et l'équipe de révision fédérale et autochtone (ERAF) a complété un examen technique de l'EIE. Le [20 mars 2022](#), le personnel de la CCSN a demandé à Denison de soumettre des réponses à toutes les [demandes d'information \(DI\) de l'ERAF](#), incluant un rapport sur les engagements et une mise à jour sur la mobilisation autochtone.

Depuis cette soumission initiale, l'ERAF a examiné plusieurs séries de réponses de Denison aux DI. Le 20 novembre 2024, le personnel de la CCSN a terminé son examen technique des réponses aux DI en suspens et les a jugées acceptables. Le 22 novembre 2024, Denison a soumis le dossier final de l'EIE, incluant les réponses révisées aux commentaires consolidés des Nations et communautés autochtones et du public pour le projet de Wheeler River. Le [24 décembre 2024](#), le personnel de la CCSN a terminé son examen technique du dossier final et a jugé l'EIE acceptable.

HORAIRES



OÙ NOUS SOMMES AUJOURD'HUI

Le [27 février 2025](#), la CCSN a annoncé les dates de l'audience publique sur la demande de permis de Denison pour la préparation du site et la construction du projet Wheeler River. L'audience portera également sur l'évaluation environnementale menée en vertu de la LCEE 2012, lequel résume les résultats de l'examen technique de l'EIE ainsi que les recommandations du personnel à la Commission. Le document à l'intention des commissaires est disponible en ligne sous le numéro 25-H9, [volume 1](#), [volume 2](#) et [volume 3](#). Il contient l'examen, l'évaluation et les recommandations du personnel de la CCSN concernant la demande de permis de Denison. Ce dossier comprend également le rapport de consultation auprès des Autochtones, qui présente les activités de consultation et de mobilisation menées dans le cadre du projet ainsi que l'exercice de l'obligation de consulter de la CCSN à titre d'organisme mandataire de la Couronne. Tous les documents relatifs à l'audience sont disponibles sur [le site Web de la CCSN](#).

Dans le cadre des procédures de la Commission, des décisions seront prises concernant l'évaluation environnementale (EE), la demande de permis de Denison, ainsi que sur le respect de l'obligation de consulter les Nations et communautés autochtones. Ces décisions seront rendues dans le cadre d'une audience publique de la Commission, qui comprendra des possibilités de participation pour les Nations et communautés autochtones ainsi que pour le public.



Photo 1: Photo prise lors du voyage de sensibilisation de la CCSN à Pinehouse (Saskatchewan) en 2024

La première partie de l'audience en deux volets a eu lieu le 8 octobre 2025, au cours de laquelle le personnel de la CCSN et de Denison ont présenté des observations orales et écrites liées à la demande de permis de Denison. La deuxième partie de l'audience aura lieu la semaine du 8 décembre 2025, en personne à Saskatoon, où les intervenants du public auront l'occasion de présenter des observations orales. L'audience publique sera diffusée en direct à l'adresse suivante : <https://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/the-commission/webcasts/>

Lors de la deuxième partie de l'audience, les membres du public, les Nations et communautés autochtones ainsi que toute autre partie intéressée sont invités à présenter leurs observations devant la Commission. Pour les personnes qui interviendront oralement, les présentations PowerPoint doivent être soumises au greffe de la Commission au plus tard le 24 novembre 2025. Pour en savoir plus sur le processus d'intervention de la CCSN, veuillez consulter [la page Web de la CCSN sur l'avis d'audience publique et le financement des participants](#).

RESTER INFORMÉ, RESTER BRANCHÉ

Abonnez-vous au [Service de notification du Registre canadien d'évaluation d'impact](#) pour recevoir des mises à jour concernant l'évaluation Wheeler River et les évaluations en fonction de vos préférences. Lorsque vous vous abonnez à ce service de notification, vous recevez un courriel personnalisé lorsque du nouveau contenu est affiché dans le Registre canadien d'évaluation d'impact. Inscrivez-vous à www.iaac-aeic.gc.ca.

Bulletin sur le projet de Wheeler River

Pour toute question ou suggestion de sujets ou d'enjeux que vous aimeriez voir traités, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Courriel : WheelerRiver@cnscccsn.gc.ca

Page du projet : <https://ceaa-acee.gc.ca/050/evaluations/proj/80178>

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280 Rue Slater

P.O. Box 1046, Station B

Ottawa, ON K1P 5S9

Téléphone : 1-800-668-5284 (toll free in Canada) or 613-995-5894

Courriel : cnscccsn.info@cnscccsn.gc.ca

Site web : nuclearsafety.gc.ca